



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'828  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.214  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 3  
Fläche: 58'406 mm<sup>2</sup>

**RADIO-TV** | *Jean-François Rime prône le non pour empêcher la perte de places de travail chez Billag, à Fribourg. L'argument fait bondir les partisans de la nouvelle redevance.*

# Rime dit défendre le sort de Billag

PHILIPPE CASTELLA



Il faut voter non à la nouvelle redevance radio-TV pour empêcher la perte de places de travail à Fribourg. Tel est l'étrange argument avancé par

Jean-François Rime dans un courrier des lecteurs publié par les «Freiburger Nachrichten». En soi, que le président de l'Union suisse des arts et métiers (Usam) se batte en faveur des places de travail n'a rien de surprenant. Ce qui l'est beaucoup plus ici, c'est qu'il est question de l'organe de perception de la redevance, l'entreprise Billag implantée en ville de Fribourg, avec ses 230 collaborateurs. Voilà donc le conseiller national UDC dans la posture du défenseur d'emplois bureaucratiques.

Le même Jean-François Rime confiait pourtant à «La Liberté» en janvier, au moment du dépôt du référendum, qu'il laissait aux conseillers aux Etats le soin de défendre les intérêts de son canton. «Si quelque chose est illogique, il faut le combattre. On n'est pas un service d'occupation», ajoutait-il en allusion à Billag. Et d'enfoncer le clou: «Si les employés de Billag ne votent pas pour moi, eh bien tant pis... Je ne sais d'ailleurs pas s'il y en a beaucoup qui ont voté pour moi il y a quatre ans.»

## Rime a refait ses calculs

Le voilà désormais qui vole à leur secours. C'est que le Gruérien a refait ses calculs. La généralisation de la redevance à tous les ménages impliquera

la suppression des contrôles. Et la perception de la redevance auprès des entreprises se fera directement par l'Administration fédérale des contributions. Autant de tâches en moins pour Billag, et donc des postes supprimés (lire ci-contre).

L'argument surprend les partisans fribourgeois de la réforme. «Quand on est coude à coude, on cherche tous les arguments», constate avec un brin de dépit Jacques Bourgeois (plr). Le revirement de Jean-François Rime agace Valérie Piller Carrard: «Je ne pense pas qu'il soit de bonne foi. On ne peut pas dire blanc en janvier et noir en mai.» La socialiste ajoute: «Quand ça l'arrange de défendre les places de travail, il utilise cet argument. Mais quand ça ne l'arrange pas, elles lui importent peu.»

Et sur le fond, la conseillère nationale confie son incompréhension: «Il veut maintenir un système davantage bureaucratique. C'est l'inverse de ce qu'il prône en permanence.» Quant aux emplois à perdre, ce ne sont là que des spéculations pour la Broyarde: «C'est comme pour l'argument de la redevance à 1000 francs. Je ne sais pas s'il a une boule de cristal chez lui.»

## «C'est indécent»

Pour Dominique de Buman (pdc), «dire que les partisans de la révision sont ceux qui attaquent Billag, c'est indécent. Si le non l'emporte, est-ce que Jean-François Rime s'engage à se battre pour Billag?» Et d'ajouter: «C'est prendre les gens pour des imbéciles que de

dire que la nouvelle loi mettrait en péril Billag, quand l'Usam a récolté ses signatures avec pour slogan le non au nouvel impôt Billag.»

Dans sa lettre de lecteur, Jean-François Rime reproche au Conseil d'Etat sa prise de position en faveur de cette révision qui «menace» des emplois à Fribourg. Son président Erwin Jutzet admet que la réforme pourrait entraîner une diminution des postes chez Billag: «C'est probablement vrai, mais cela viendra de toute façon, avec ou sans la nouvelle loi.»

Et le principal intéressé, comment explique-t-il son revirement? «Cette lettre de lecteur, je l'ai écrite pour faire de la provocation et je remarque que ça a réussi.» Jean-François Rime a l'impression que la campagne est faussée à Fribourg. «Mes collègues politiciens soutiennent la révision à cause des emplois de Billag. Je ne crois pas qu'ils se sont rendu compte qu'avec le nouveau système, des emplois disparaîtraient.» Et de prédire que «seuls 15 à 20 postes de travail seraient maintenus à Fribourg pour gérer les encaissements de la redevance».

L'entrepreneur bullois ne s'est pas mué pour autant en apôtre de la bureaucratie: «Moi, je ne veux pas forcément préserver ces emplois», admet-il. Son espoir, c'est qu'en cas de non à la nouvelle redevance, le Conseil fédéral mijote une autre proposition de simplification du système. |

Datum: 15.05.2015

**LA LIBERTÉ**  
QUOTIDIEN ROMAND EDITÉ À FRIBOURG



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'828  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.214  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 3  
Fläche: 58'406 mm<sup>2</sup>



Dans sa campagne du «non», Jean-François Rime empoigne sur le tard le sujet des postes de travail chez Billag. KEYSTONE